

## **Bornes de recharge pour véhicule électrique : plus de 5 000 copropriétés ont déjà choisi Logivolt pour financer leurs installations de recharge**



**Paris, le 9 janvier 2025 – La société Logivolt, destinée à financer les infrastructures de recharge des véhicules électrique (IRVE) dans l’habitat collectif, vient de franchir le cap des 5 000 copropriétés signées, ce qui représente 360 000 places de parking pré-équipées.**

Logivolt, filiale à 100% de la Caisse des Dépôts, a été créée en 2021 pour agir en faveur de la mobilité bas carbone en accélérant l'adoption massive des véhicules électriques sur l'ensemble du territoire français dans l'habitat collectif. Ce dernier souffre d'un déficit d'infrastructures puisque seulement 3% des immeubles sont équipés de bornes de recharge, alors que près de la moitié des Français vivent en appartement.

Par son action, Logivolt lève les freins liés aux coûts d'équipement en finançant intégralement les infrastructures nécessaires aux bornes de recharge de véhicules électriques dans les parkings d'immeubles résidentiels. À moindre coût pour l'utilisateur et sans reste à charge pour la copropriété.

### **Un dispositif adapté aux besoins de l’habitat social**

A la suite de son succès, Logivolt a également adapté sa solution aux bailleurs sociaux pour que la recharge soit réellement accessible à tous. En 2024, Logivolt a d'ailleurs signé son premier contrat avec le bailleur social **Polylogis**, acteur majeur du logement social en France. 439 sites seront équipés d'ici 2026, soit un total de 22 000 places de parking prêtes à accueillir des bornes de recharge.

*« Le dispositif Logivolt apporte une réponse simple aux copropriétés qui veulent équiper leurs parkings de bornes de recharge. Nous allons redoubler de pédagogie et d'efforts en 2025 pour continuer à faciliter l'installation des infrastructures de recharge pour véhicules électriques dans l'habitat collectif privé et social »,* déclare **Pierre Eymard**, Directeur général de **Logivolt**.

### **À propos de Logivolt**

Logivolt est née d'une volonté forte d'accélérer la transition écologique par son engagement en faveur d'une mobilité décarbonée et dépolluée. En proposant des solutions de financement innovantes, Logivolt veut permettre à tous les Français ayant accès à un parking résidentiel collectif de s'équiper d'une borne de recharge de véhicule électrique. Logivolt finance l'infrastructure électrique nécessaire aux bornes de recharge de véhicules dans les parkings d'immeubles, sans reste à charge pour la copropriété ou le bailleur, permettant de proposer une solution « ready to plug » aux résidents s'équipant d'un véhicule électrique, et s'appuie sur ses opérateurs référencés pour l'installation et le suivi de bout en bout. Logivolt est une filiale à 100% de la Caisse des Dépôts.

Pour en savoir plus : <https://logivolt.fr/>

### **Contacts presse Scopus Communication**

Candide Louniangou – 07 63 85 14 46 – [candide.louniangou@scopuscommunication.fr](mailto:candide.louniangou@scopuscommunication.fr)

Laurent Manoglou – 06 68 96 66 22 – [laurent.manoglou@scopuscommunication.fr](mailto:laurent.manoglou@scopuscommunication.fr)